



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait de dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

676 avis

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **ANDRIEU - COLLECTIF CEINTURE VERTE**

Le Collectif CEINTURE VERTE de Montpellier, regroupant 24 associations de Montpellier et de sa couronne, s'oppose au projet routier démesuré présenté par la DREAL.

Il demande que le projet soit revu en profondeur pour réduire son impact environnemental et intégrer les orientations actuelles visant à la décroissance du trafic routier, à la réduction de la place de la voiture individuelle, et au transfert des déplacements vers les transports collectifs et les mobilités actives. Ce sont ces réseaux qui doivent être développés en priorité.

Plus d'explications dans le document joint.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHER JOINT À CET AVIS**

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **MERLIER**

La création de cette nouvelle voie express attirerait de nouveaux véhicules en nombre. L'étude de trafic estime qu'au moment de sa mise en service en 2028 ... le COM serait déjà saturé par les 70000 véhicules qui y transiteraient quotidiennement. Loin de régler le problème des embouteillages, cette nouvelle infrastructure ne ferait que l'amplifier. Pour régler ce problème sur le long terme, il faut à l'inverse développer le covoiturage, les mobilités actives, et les transports en commun, pour diminuer le nombre de voitures sur les routes.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Il est vraiment nécessaire de réaliser ce contournement qui désengorgera à coup sûr notre ville et même sa périphérie.

La ville ayant déjà réduit énormément de voies afin de favoriser le bus doit être mieux desservie et le contournement y participera clairement.

Les gens qui, comme moi, habitent les villages à l'ouest de Montpellier subissent beaucoup le trafic en provenance de l'A750.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Contre le projet du COM ! Un projet une fois de plus inutile et qui accentuerait la pollution et les émissions de gaz à effet de serre !

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **VERNIER - CIRAD**

Je pense que ce projet risque d'avoir de lourdes conséquences écologiques et qu'il serait plus urgent de développer d'avantage les transports en commun.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **BONNICI**

C'est un projet de long terme. Pour un projet de long terme, il faut penser sur le long terme.

La voiture, ce n'est pas un transport pour le long terme. C'est un moyen de transport obsolète, coûteux, lourd, polluant, contraignant, et sur la pente descendante. La société recherche activement des alternatives efficaces, écologiques et économiques à la voiture.

Dans une optique de long terme, les ressources que l'on est prêt-es à allouer dans le COM seront mieux mises en valeur si on les dépense à la place dans le développement d'infrastructures alternatives : vélo, transports en commun, télétravail, aides à la transition voiture -> sans voiture.

Voir loin, c'est voir sans voiture, c'est se lancer dans un projet plus ambitieux et plus novateur que le COM.

Défavorable.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **COUDSI**

Véritable vestige du monde d'avant, le COM a été pensé à une époque où les enjeux n'étaient pas les mêmes et où la priorité était donnée à la voiture individuelle. Aujourd'hui, les choses ont changé. On parle souvent du monde d'après, surtout quand il faut le mettre en valeur sur des tracts électoraux, mais dans les faits, il semble se faire attendre. Peut-être serait-il temps de mettre un pied dedans ? Et de considérer tous les impacts négatifs du COM : coût financier exorbitant, atteintes à la biodiversité, îlots de chaleur, réduction des surfaces agricoles environnantes, artificialisation des sols, augmentation du risque d'inondation ou encore pollution induite par l'augmentation du trafic automobile (car, oui, le COM ne sera qu'un aspirateur à voitures) et l'impact sur la santé en général - bien connu de tous aujourd'hui. A l'heure où l'on nous demande de mettre un masque en centre ville sous prétexte d'urgence sanitaire, il semblerait que le prisme de lecture de la santé publique soit à géométrie très variable..

Dans une logique d'ensemble véritablement réfléchie où les liens essentiels entre écologie, biodiversité, santé publique, qualité de vie et résilience du territoire seraient enfin mis à l'honneur, ce genre de projet n'a plus raison d'être. Il faut inciter l'usager à lâcher la voiture individuelle en lui proposant une véritable offre alternative en mobilités durables (vélo, bus, tram, voire même le train ?), plutôt que de s'enliser dans ces initiatives mortifères qui ne régleront rien et ne feront qu'honorer le vieil adage : un pas en avant, deux pas en arrière.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **CORDIER**

Il est plus soutenable d'investir cet argent et cette énergie dans le développement de transports en commun performants et adaptés aux besoins des usagers.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **MARIO - MONTPELLIER SUPAGRO**

Ok c'est embêtant d'avoir plein de bouchons à Montpellier. Cependant, dans un monde où le transport individuel via voitures aura de moins en moins sa place du fait d'enjeu écologique, comment justifier la construction d'un ouvrage ? Pourquoi autant d'argent et de personnes employées alors qu'elle pourrait travailler sur les vrais modes de transport de demain (Bus, tram, vélo, train ...)?

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **GRANGEON**

Ce projet va augmenter le flux de véhicules et donc les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions sonores etc.

De plus, il va entraîner la destruction de 16 hectares de terres agricoles.

Il faut se tourner vers des alternatives à la voiture !

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR **DORON**

Cette nouvelle portion d'autoroute ne ferait qu'augmenter le trafic routier, donc les nuisances (bruits, émissions de Co2, conséquences sur la faune et la flore).

Il va à l'encontre de la nécessité vitale de lutter contre le changement climatique et la préservation de l'environnement.

Il existe des alternatives (développement des transports en commun, du ferroviaire) que ce projet n'explore pas.

Il faut changer de paradigme et diminuer le trafic routier.

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **COILLOT**

Ce projet va augmenter les flux de véhicules et, par la même, l'ensemble des pollutions générées par l'automobile : particules fines, gaz à effet de serre et microplastiques (liés à l'abrasion des pneus). Le financement devrait être alloué aux transports en commun et aux circulations douces (marche et vélo).

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **RONGEAT**

Ajouter des infrastructures routières, bétonner des terres, dépenser des centaines de millions d'argent publique.

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **TARDIVEL**

Le confinement a permis de mettre en avant la sur-utilisation de la voiture. Le silence des routes n'a fait que du bien aux oreilles des animaux humains comme non humains qui ont pu prospérer plusieurs mois sans voitures. La création de nouvelles routes ne ferait qu'entretenir l'usage de la voiture alors que d'autres solutions devraient être développées telles que le covoiturage ou les transports en commun. Cela désenclaverait les routes d'une part et éviterait d'avoir à construire des routes pour aller toujours plus vite. Ne serait-il pas temps d'apprendre à vivre au rythme humain et non au rythme du productivisme ?

La création de ces autoroutes aura pour conséquence de détruire des hectares de terres agricoles. En tant qu'ingénieure agronome en contact avec les agriculteurs je ne peux me permettre d'être favorable à la destruction des dernières terres fertiles en France. A l'heure où les agriculteurs ont de plus en plus de mal à trouver du foncier pour cultiver, ne devrait-on pas leur laisser encore cette possibilité ?

Que deviendrons-nous lorsque nous n'aurons plus de terres pour produire notre nourriture ? Aller plus vite sur la route si c'est pour mourir finalement de faim, est-ce vraiment valable pour accepter ce genre de projet ?

Il est temps. Temps de préserver les terres et d'éviter d'extraire toujours plus des matières premières qui viennent de loin pour construire des choses qui impacteront encore plus notre environnement. Soyons un pays d'exemples pour le futur de tous.

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **ZOLONDKONSKI**

Je suis contre ce projet du Contournement Ouest de Montpellier qui va à l'encontre de la transition écologique.

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **CATZEFLIS - CITOYEN, BIOLOGISTE, DIRECTEUR DE RECHERCHES EMERITE**

Le Contournement Ouest Montpellier (COM) c'est aussi la destruction de 16 hectares de terres agricoles, de plusieurs centaines d'arbres, la mise en danger d'espèces sauvages protégées, et l'imperméabilisation de nouvelles surfaces qui aggrave les phénomènes d'inondation.

A l'heure de l'urgence climatique, je demande que ce projet routier d'un autre temps, qui ne répond pas aux enjeux environnementaux et sociaux de notre époque soit abandonné

MIS EN LIGNE LE 19 AOÛT 2020 PAR **ISNARD**

Je n'ai pas les connaissances et les compétences techniques dont font part les auteurs de plusieurs avis.

Mon avis se base modestement mais avec conviction sur mon expérience : je vis à celleneuve et mon jardin donne sur l'avenue de la Liberté .

J'y entends passer des voitures en continu a fortiori dans cette période de vacances et quand je prends la peine de voir les plaques minéralogiques, il y a un nombre important de conducteurs venant d'autres régions obligés de traverser sans motif réel le centre de Montpellier.

La forme que doit prendre ce COM doit donc être réfléchié mais une création limitant cette entrée dans la ville me paraît indispensable.

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis extrêmement défavorable au projet du COM.

Notamment car il va à l'encontre des orientations régionales, nationales et même européennes.

De plus trafic routier représente un danger important pour la santé publique. Egalement, la construction d'infrastructures routières fractionne les corridors écologiques et détruit des espaces naturels et agricoles nécessaires à la sécurité alimentaire et la réalisation de services écosystémiques.

J'ai des questions au sujet de l'intégration de ce projet dans le contexte stratégique et réglementaire plus larges que celui décrit dans les documents de l'enquête publique.

Ce projet va consommer beaucoup d'espaces naturel et agricole. Dans le SRADDET de la région Occitanie, la région a pour objectifs "Zéro artificialisation Nette des sols" Occitanie (https://www.laregion.fr/IMG/pdf/sraddet_2040-02_pp.pdf). Ce projet va consommer des terres agricoles et des espaces naturels et donc artificialiser des sols : pensez-vous qu'ils répondent à ces objectifs régionaux de zéro artificialisation ?

Dans l'avis de l'Autorité environnementale (Ae 2018 - 75) qui a évalué le SCOT de la métropole de Montpellier, il est écrit qu'un des enjeux environnementaux principaux du SCOT est « la réduction des nuisances liées aux déplacement (bruit et pollution de l'air) et l'exposition de la population aux risques sanitaires » (page 3, www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/181024_-_revision_scot_montpellier_34_delibere_cle2633d5.pdf). En quoi le projet du COM est compatible avec les objectifs environnementaux du SCOT de la métropole validé en décembre 2019 ?

Dans ce même avis, l'Autorité environnementale recommande de « préciser les mesures de protection contre le bruit et la qualité de l'air, notamment afin de mettre la métropole, dans les meilleurs délais, à même de respecter les valeurs limites définies par les directives relatives à la qualité de l'air ».

La métropole de Montpellier souffre de gros problème de pollution notamment du au NO2 et PM10, principalement émis par le trafic routier. Les grands projets de routes intensifient le trafic et donc la pollution et représentent un risque de santé publique très important (68 000 décès / an en France dû à la pollution atmosphérique). En octobre 2019, la Cour de justice européenne a condamné la France pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air avec notamment le dépassement « systématique et persistante (de) la valeur limite annuelle pour le NO2 depuis le 1er janvier 2010 dans douze agglomérations » dont celle de Montpellier.

curia.europa.eu/juris/document/document.jsf]

Selon vous, le projet du COM va-t-il permettre à la métropole de Montpellier de respecter les seuils de pollution autorisés par la directive européenne relative à la qualité de l'air ?

Dans l'attente de lire votre réponse,

Cordialement,

< PRÉCÉDENT

32 **33** 34

SUIVANT >

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-33.html?cHash=366427617640034a043eb18d24c2e8bc>